

QUE le sous-ministre adjoint aux pêches et à l'aquaculture commerciales du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, monsieur Abdoul Aziz Niang, dirige la délégation officielle du Québec à la Réunion des ministres des pêches et de l'aquaculture de l'Est qui se tiendra le 28 novembre 2022;

QUE la délégation officielle du Québec, outre le sous-ministre adjoint aux pêches et à l'aquaculture commerciales du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, soit composée de :

— Monsieur Jean-Bernard Marchand, directeur de cabinet adjoint, Cabinet du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;

— Monsieur Pierre-Luc Désaulniers, conseiller en relations intergouvernementales, Secrétariat du Québec aux relations canadiennes, ministère du Conseil exécutif;

QUE le mandat de cette délégation officielle soit d'exposer les positions du gouvernement du Québec, conformément à la recommandation ministérielle du présent décret.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
YVES OUELLET

78613

Gouvernement du Québec

## Décret 1745-2022, 23 novembre 2022

CONCERNANT la composition et le mandat de la délégation officielle du Québec à la réunion des hauts fonctionnaires représentant les gouvernements bailleurs de fonds de TV5 qui se tiendra les 24 et 25 novembre 2022

ATTENDU QUE la réunion des hauts fonctionnaires représentant les gouvernements bailleurs de fonds de TV5 se tiendra à Québec, au Québec, les 24 et 25 novembre 2022;

ATTENDU QUE, en vertu du premier alinéa de l'article 34 de la Loi sur le ministère des Relations internationales (chapitre M-25.1.1), toute délégation officielle du Québec à une conférence ou réunion internationale est constituée et mandatée par le gouvernement;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre de la Culture et des Communications et de la ministre des Relations internationales et de la Francophonie :

QUE la sous-ministre de la Culture et des Communications, madame Nathalie Verge, dirige la délégation officielle du Québec à la réunion des hauts fonctionnaires représentant les gouvernements bailleurs de fonds de TV5 qui se tiendra les 24 et 25 novembre 2022;

QUE la délégation officielle du Québec, outre la sous-ministre de la Culture et des Communications, soit composée de :

— Monsieur Éric Bergeron, sous-ministre adjoint aux Politiques et Sociétés d'État, ministère de la Culture et des Communications;

— Madame Hélène Drainville, sous-ministre adjointe aux Relations Afrique, Francophonie et affaires multilatérales, ministère des Relations internationales et de la Francophonie;

— Monsieur Mathieu Rocheleau, directeur par intérim du numérique, des médias et des communications, ministère de la Culture et des Communications;

— Monsieur Patrice Bachand, directeur de la Francophonie et de la Solidarité internationale, ministère des Relations internationales et de la Francophonie;

— Madame Karine Lemieux, conseillère, ministère de la Culture et des Communications;

— Madame Anne-Marie Savard, conseillère, ministère des Relations internationales et de la Francophonie;

— Madame Marie Collin, présidente-directrice générale, société de télédiffusion du Québec;

QUE la délégation officielle du Québec à la réunion des hauts fonctionnaires représentant les gouvernements bailleurs de fonds de TV5 soit mandatée pour exposer les positions du gouvernement du Québec et ait pleins pouvoirs pour faire valoir les intérêts de ce gouvernement, conformément à la recommandation ministérielle du présent décret.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
YVES OUELLET

78614